

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les élections municipales se sont déroulées le dimanche 23 mars 2014 à Ludres (1er tour). Deux listes étaient candidates : "Pour Ludres, Résolument" et "Ludres Avenir".

L'élection s'est déroulée au suffrage universel direct, soumise aux règles de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Chaque liste comportait 29 candidats et 3 candidats pour siéger à la Communauté Urbaine du grand Nancy (2 titulaires et 1 suppléant).

La liste qui a obtenu la majorité des suffrages exprimés a remporté l'élection.

- "**Ludres avenir**", menée par Pierre Boileau a obtenu 2 458 voix soit 76,10 % des suffrages exprimés. Cette liste a obtenu la majorité et donc 26 sièges de conseillers municipaux et 2 sièges de conseillers communautaires au sein de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

- "**Pour Ludres, résolument**", menée par Claude Lombard a obtenu 772 voix soit 23,90% des suffrages exprimés. Cette liste a donc obtenu 3 sièges de conseillers municipaux.

Monsieur Pierre BOILEAU, Maire sortant, ouvre la séance et déclare installés dans leurs fonctions les membres élus lors de l'élection municipale du 23 mars 2014 :

Liste "Ludres Avenir" :

- Pierre BOILEAU
- Véronique RAVON
- Xavier DUSSAULX
- Claudine BLAISE
- Denis DEFFOUN
- Christiane LENIZSKI
- William LOMBARD
- Martine QUEUCHE
- Philippe GOETZ
- Sandrine GUERBER
- Joël LAMY
- Dominique BERNIER
- Pierre CLAUDOTTE
- Christine NAEGELLEN
- Jean-Luc BARATAUD
- Sophie KOZEL
- Patrick PECHINE
- Sophie MERCIER
- Christian REGNIER
- Sandrine LAVAL
- Pierre GILLOT
- Camille OLIVEIRA
- Claude VAUTHIER
- Lauréline RAÏK
- Benoît PICARD
- Chantal MARTIN

Elus communautaires : Pierre BOILEAU et Véronique RAVON

Liste "Pour Ludres Résolument" :

- Claude LOMBARD
- Philippe FRANOUX
- Sylvie DIOT

Il cède ensuite la présidence au doyen d'âge du conseil municipal pour présider la séance et procéder à l'élection du Maire.